

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section langues vivantes étrangères: portugais, est constitué comme suit pour la session 2025

Présidente

Mme Maria ARAUJO DA SILVA
Maîtresse de conférences des universités

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Luis Miguel DE OLIVEIRA
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d' AMIENS

Secrétaire générale

Mme Sylvie MOREL
Professeure agrégée

Académie de LILLE

Membres du jury

Mme Silvia AMORIM
Maîtresse de conférences des universités

Académie de BORDEAUX

M. Gonçalo CORDEIRO
Maître de conférences des universités

Académie de VERSAILLES

Mme Mireille COURTADE-GARCIA
Maîtresse de conférences des universités

Académie de RENNES

Mme Martine FRAGOAS
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

M. Philippe MERLO
Professeur des universités

Académie de LYON

M. Jose-Leonardo TONUS
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 janvier 2025

Pour la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement


Nadine COLINEAU